

DÉFENSE SANS FRONTIÈRE - AVOCATS SOLIDAIRES

18 rue Saint-Yves PARIS, FRANCE +33(6)84489717 contact@defensesansfrontiere.org



RAPPORT DE MISSION A TAKEO (CAMBODGE)

7 - 18 SEPTEMBRE 2017

Chargés de mission : Françoise GAUTRY, Elsa MAKARIAN , Philippe MORICEAU, et Ghislaine SEZE

Mission de « Sensibilisation aux droits des Femmes et des Enfants » , formation dispensée aux enseignants de classes 8 de la province de TAKEO

Objectif :

- Sensibiliser les enseignants aux violations des droits des femmes et des enfants au Cambodge et leur faire prendre conscience de leur rôle face à ce problème ;
- leur apprendre à utiliser les moyens qui existent pour combattre ces comportements ;
- leur donner des outils pour sensibiliser leurs élèves (adolescents) à l'importance de lutter contre comportements.

Le Contexte :

Le Cambodge est un pays en plein développement dans lequel DSF-AS intervient depuis plusieurs années.

La population, jeune, aspire à améliorer ses conditions de vie et, depuis quelques années, une classe « moyenne » émerge.

Néanmoins, si le niveau de vie augmente, la pauvreté s'accroît également , creusant l'écart entre plus riches et plus pauvres.

Les lois se multiplient dans tous les domaines, pas toujours connues des populations. La coutume est encore très forte et respectée, notamment dans les campagnes.

Le régime politique se durcit, les défenseurs des droits de l'homme étant, ces dernières années, de plus en plus malmenés. Juste avant le début de notre mission, le chef de l'opposition a été interpellé et mis en détention. Des élections se préparent pour le mois de juin 2018, dont l'issue incertaine inquiète un certain nombre de cambodgiens.

DÉFENSE SANS FRONTIÈRE - AVOCATS SOLIDAIRES

18 rue Saint-Yves PARIS, FRANCE +33(6)84489717 contact@defensesansfrontiere.org



La Mission :

Cette mission avait été précédée, au mois de juin 2017, d'une mission préparatoire effectuée par Laure DESFORGES qui, accompagnée de Kimlang KEM, notre correspondante locale chargée de l'organisation matérielle de la formation, avait rencontré les différentes autorités administratives (Secrétaire d'État à l'éducation, directeur de la pédagogie) pour signer la convention passée entre DSF-AS et le Ministre de l'Éducation.

Arrivés à Phnom Penh le 6 septembre, nous avons, dès le lendemain matin, retrouvés nos 8 jeunes co-formateurs cambodgiens, étudiants en droit francophones, pour préparer avec eux cette formation durant 2 journées. Ces jeunes étudiants, dont certains doivent venir faire un master2 en France en lien avec l'université de Lyon, font tous partie de l'association TRAJU. Cette association cambodgienne rassemble des jeunes juristes francophones (notaires, avocats, magistrats entre autres) qui souhaitent développer et renforcer le droit cambodgien. DSF-AS travaille en partenariat avec TRAJU depuis 2016.

Le dimanche 10 septembre, nous sommes partis tous ensemble, en voitures, pour TAKEO où nous attendait Kimlang KEM. Après notre installation à l'hôtel tout proche de l'université où devait se dérouler la formation, et une visite des locaux, nous avons pu aller visiter l'orphelinat voisin dont Kimlang a été directrice durant des années.

Compte-tenu du nombre de stagiaires inscrits (300 bien que cela se passe durant une période de vacances), il avait été décidé de scinder la formation en 2 sessions de 3 jours consécutifs, regroupant chacune 150 participants divisés en 4 groupes de 37 à 40 personnes, ce qui est un maximum.

Chacun des avocats-formateurs français était assisté de 2 jeunes co-formateurs traducteurs khmers. Nous avons eu la chance de travailler avec des jeunes de niveau divers, mais très motivés et complémentaires, très à l'aise dans leur rôle et, de ce fait, respectés par les stagiaires. Ainsi le travail a été riche et fructueux, avec des possibilités d'échanges dans les groupes et entre les groupes, durant les pauses communes, qui ont satisfait les participants.

Les journées de travail se déroulaient de 8 H à 12 H, puis de 14 H à 17 H, avec une pause au milieu de chaque demi journée. Il convient de rappeler que nous travaillions dans des salles ventilées mais non climatisées, avec des températures de 30° ou plus.

DÉFENSE SANS FRONTIÈRE - AVOCATS SOLIDAIRES

18 rue Saint-Yves PARIS, FRANCE +33(6)84489717 contact@defensesansfrontiere.org



Le déjeuner était pris en commun sur place, stagiaires et formateur mélangés, ce qui crée un esprit de convivialité apprécié et propice aux échanges.

La première partie de la formation, consacrée à la présentation et à l'expression des attentes de chacun, a permis de constater la diversité du corps enseignant et des conditions d'exercice professionnel, en même temps que la constance des problèmes rencontrés par les professeurs sur le sujet évoqué de violation des droits. Cela a également mis en évidence les difficultés et même les craintes rencontrées par les enseignants pour répondre à ces situations.

Par la suite, nous avons recherché des solutions adaptées et en débattre, à travers l'étude de cas pratiques que nous avons préparés à l'avance, ou préparés sur place en groupe par les stagiaires eux-même, et de mises en situation. Il est toujours très surprenant de voir le plaisir et la facilité avec lesquels les cambodgiens, par nature réservés, acceptent de se mettre en scène dans des situations vécues. Nous l'avions constaté avec les élèves avocats, les enfants des orphelinats, nous l'avons vérifié avec les professeurs !

Enfin, nous avons proposé et expérimenté des outils pédagogiques destinés à sensibiliser les jeunes à ces questions et à leur faire comprendre la possibilité et l'intérêt qu'ils auraient de lutter contre les abus commis contre eux et, souvent, contre leur mère.

A la fin de chaque session, une fiche d'évaluation anonyme a été remplie et remise par les stagiaires. L'ensemble témoigne d'une satisfaction incontestable des stagiaires, confortant l'ambiance générale et l'assiduité des participants.

Une cérémonie de clôture a eu lieu le samedi après-midi, en présence des autorités administratives et présidée par le secrétaire d'État à l'éducation, venu spécialement de Phnom Penh, qui nous a chaleureusement remerciés. Tous les stagiaires étaient présents pour recevoir leur attestation de formation. Un grand nombre a exprimé le souhait de voir se renouveler cette formation, sur le même thème pour d'autres collègues ou sur des thèmes différents pour eux.

Cette demande a été réitérée par le Secrétaire d'État et le Directeur pédagogique lors de la mission de « bilan » effectuée au mois d'octobre par la Présidente de DSF-AS, Martine JACQUIN. Un projet de formation sur le même thème mais à destination des futurs enseignants, dans le cadre de leur formation initiale, est à l'étude pour 2018.

DÉFENSE SANS FRONTIÈRE - AVOCATS SOLIDAIRES

18 rue Saint-Yves PARIS, FRANCE +33(6)84489717 contact@defensesansfrontiere.org



L' APRES – MISSION :

Lors de notre arrivée à Phnom Penh, les membres du bureau de TRAJU que nous avons rencontrés nous avaient sollicités pour participer à un colloque qu'ils souhaitaient organiser au profit des étudiants en droit francophones, sur le rôle et la place de l'Avocat devant les juridictions cambodgiennes, françaises et internationales.

Nous avons accepté et sommes donc rentrés le samedi soir à Phnom Penh afin de tenir cet engagement le dimanche, veille de notre retour en France.

Ce Colloque s'est déroulé dans les locaux de l'Université, en présence d'une centaine d'étudiants. Un avocat cambodgien, que nous connaissons de longue date, participait à cet échange d'expérience intéressant.

Un déjeuner très sympathique et chaleureux a clôturé cet événement, renforçant nos liens avec TRAJU dont les membres nous ont redit leur accord pour poursuivre une coopération avec DSF-AS.

Ghislaine SEZE Françoise GAUTRY Elsa MAKARIAN Philippe MORICEAU

DÉFENSE SANS FRONTIÈRE - AVOCATS SOLIDAIRES

18 rue Saint-Yves PARIS, FRANCE +33(6)84489717 contact@defensesansfrontiere.org

